



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

### Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

**Etaient présents** : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CASIRIAIN Elena, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOECHEA Iñaki, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

**A été nommé comme secrétaire de séance** : Mme IDIART Claudine

Date convocation : 29 mars 2024

Date d'affichage : 29 mars 2024

### **DECISION N°4 : FIXATION DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX POUR L'ANNEE 2024**

(Nomenclature 7.2.2 – Vote des taux)

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des impôts locaux.

Considérant que le budget nécessite des rentrées fiscales de 323 301 €,

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **FIXE** les taux de la façon suivante :

TAXES	TAUX DE REFERENCE POUR 2024	BASES IMPOSITION PREVISIONNELLES 2024	TAUX VOTES	PRODUITS CORRESPONDANTS
TFB	30,32	895 700	30,32	271 576
TFNB	26,67	69 200	26.67	18 456
TH	19.00	175 100	19.00	33 269
TOTAL				323 301

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de suffrages exprimés : 15  
POUR : 15  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour  
extrait certifié conforme

OSSES, le 04 avril 2024

Le Maire,

Jean-Marc OÇAFRAIN



Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 19/04/2024

Et après transmission en sous-préfecture le 19/04/2024